

**CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION
« AFFILIES »****Bienvenue sur BLOGBANG !**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont conclues entre BLOGBANG et les internautes inscrits et acceptés par BLOGBANG.

« BLOGBANG » désigne la société Buzz Advertising Network Group SAS et la plate-forme publicitaire qu'elle exploite.

« AFFILIE » désigne l'internaute inscrit sur BLOGBANG afin de voir des messages publicitaires diffusés sur son site (ou blog), lorsqu'il dispose d'un tel espace, et/ou de participer aux campagnes publicitaires des annonceurs membres du réseau, et/ou de gagner en visibilité via l'offre Média de BlogBang.

« AFFILIE diffuseur » désigne l'AFFILIE, propriétaire ou responsable d'un site, au titre de son activité de diffusion des annonces.

« AFFILIE créatif » désigne l'AFFILIE au titre de son activité de création publicitaire.

« ANNONCEUR » désigne le partenaire annonceurs utilisant le système BLOGBANG dans le but de bénéficier de son réseau pour la promotion d'une ou plusieurs campagnes publicitaires.

Le « Site » désigne le site Internet www.blogbang.com.

Le « Service » désigne le service d'affiliation de médias offert par BLOGBANG à ses adhérents inscrits tel que décrit aux articles 1 et 2 des présentes.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et les conditions d'utilisation de la plate-forme BLOGBANG, elles fixent les droits et les devoirs des deux parties.

Afin de pouvoir adhérer à BLOGBANG, l'AFFILIE doit accepter et approuver les présentes conditions générales. L'inscription au Site selon les modalités visées ci-après emporte l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales par l'AFFILIE.

1. PRESENTATION

BLOGBANG est une communauté publicitaire 2.0 qui valorise l'implication des internautes dans le discours publicitaire.

BLOGBANG est une plate-forme publicitaire d'affiliation de médias personnels fonctionnant de manière communautaire et collaborative pour mettre en relation des ANNONCEURS qui souhaitent communiquer sur leurs produits et/ou marques, et des AFFILIES, propriétaires d'espace publicitaire, qui souhaitent valoriser et monétiser leurs sites.

BLOGBANG permet également à des AFFILIES créatifs d'exercer leurs talents et de proposer des créations sur la plate-forme BLOGBANG.

2. FONCTIONNEMENT GENERAL

BLOGBANG permet aux AFFILIES de valoriser leur espace en y insérant des messages publicitaires tout en monétisant le trafic de leurs visiteurs. BLOGBANG permet également aux AFFILIES de participer à la création de messages publicitaires, contre paiement et dans le respect de leurs droits d'auteur. BLOGBANG permet aussi à un blog affilié de gagner en visibilité via son portail Média.

BLOGBANG propose donc trois services distincts aux AFFILIES :

Une plate forme de diffusion en ligne qui permet aux propriétaires de sites de diffuser sur leur espace, contre rémunération, les publicités des ANNONCEURS du réseau BLOGBANG.

L’AFFILIE diffuseur peut choisir, parmi les publicités mises en ligne sur BLOGBANG, celle(s) qu’il souhaite voir diffusée(s) sur son site. Les publicités sont insérées sur son site, lors de chaque connexion d’un internaute, grâce à un code HTML fourni par BLOGBANG. BLOGBANG ne peut être tenu responsable si le site de l’adhérent ne permet pas de mettre en place ce code HTML. Il appartiendra à l’AFFILIE d’adapter son site pour recevoir les codes HTML correspondant aux publicités qu’il aura choisies.

Lorsque l’AFFILIE a sélectionné plus d’annonces que d’espace disponible sur son site (la diffusion est limitée à trois (3) publicités du réseau BLOGBANG sur un même site) la distribution des publicités est effectuée selon un principe mathématique d’optimisation des revenus pour les sites affiliés.

L’ANNONCEUR peut, le cas échéant, sélectionner aux fins de diffuser sa publicité, les sites qu’il juge être en affinité avec sa marque.

L’ANNONCEUR peut refuser la diffusion de sa campagne publicitaire sur le site d’un AFFILIE sans avoir à justifier d’aucun motif.

Une plate-forme de création qui permet aux internautes de prendre part à l’élaboration des campagnes publicitaires des ANNONCEURS partenaires du réseau, contre rémunération sous forme de droits d’auteur.

L’AFFILIE créatif peut proposer, en réponse au brief d’un ANNONCEUR pour l’élaboration de l’une de ses campagnes, une publicité qu’il a créée intégralement ou contribué à créer à partir des éléments créatifs fournis par l’ANNONCEUR et mis en ligne sur BLOGBANG.

L’ANNONCEUR auquel l’AFFILIE soumet sa création est libre d’accepter ou de refuser de mettre en ligne la création proposée, sans avoir à justifier d’aucun motif.

Il ne s’agit pas d’une oeuvre de commande au sens du Code de la Propriété Intellectuelle mais d’une participation volontaire de l’AFFILIE à l’élaboration d’une campagne initiée par un ANNONCEUR.

Seules les créations publicitaires acceptées par l’ANNONCEUR et ayant fait l’objet de diffusions par les internautes donneront lieu à rémunération.

La cession des droits d’auteurs de l’AFFILIE créatif à l’ANNONCEUR fera l’objet d’un contrat distinct au moment où l’AFFILIE soumettra sa création.

Un portail média qui présente l’ensemble des articles publiés par les AFFILIES et met en valeur certains articles sélectionnés par la rédaction pour leur qualité éditoriale. Les articles ne sont pas republiés en totalité et redirigent vers le site de l’affilié concerné.

Ce portail fonctionne comme un moteur de recherche qui facilite l’accès à des informations dont il n’est ni le rédacteur, ni même l’éditeur.

Chaque jour, l’équipe éditoriale sélectionne, pour chaque thématique, les articles qui lui paraissent les plus originaux, créatifs et pertinents pour une audience grand public.

3. INSCRIPTION

L'inscription est un préalable obligatoire pour bénéficier du réseau BLOGBANG.

Peuvent s'inscrire en tant qu'AFFILIE les personnes physiques majeures ou les personnes morales.

Pour pouvoir être rémunéré par BLOGBANG, l'affilié devra impérativement avoir accès au service de paiement PayPal.

L'inscription consiste pour l'AFFILIE à renseigner un formulaire en ligne. Certaines réponses sont obligatoires et l'acceptation des présentes conditions générales est nécessaire pour valider l'inscription.

Les informations fournies lors de l'inscription doivent être exactes, sous peine de non validation de l'inscription ou d'annulation de celle-ci par BLOGBANG, ou encore de poursuites judiciaires appropriées. Notamment, le site de l'AFFILIE devra être construit, praticable et actif (*pas de sites en construction, vides ou sans contenu*), et l'adresse e-mail renseignée devra être valide et active.

En tout état de cause, BLOGBANG est seul décisionnaire des inscriptions acceptées et des inscriptions rejetées, sans recours possible ni indemnité de quelque nature que ce soit.

BLOGBANG n'est pas en mesure de vérifier l'exactitude des informations fournies par l'AFFILIE. Aussi, en effectuant la procédure d'inscription, l'AFFILIE garantit à BLOGBANG que les informations sont vraies, exactes, actuelles et complètes, et accepte de mettre à jour ces informations de manière régulière afin qu'elles le restent.

4. PAIEMENT DE L'AFFILIE

En contrepartie de sa participation aux campagnes des ANNONCEURS, l'AFFILIE recevra un paiement. Le montant des campagnes et, ce faisant, celui de la rétribution des AFFILIES seront déterminés par les ANNONCEURS pour chacune des campagnes.

La rétribution de l'AFFILIE sera fonction des conditions commerciales négociées avec les ANNONCEURS, chaque campagne donnant lieu à une rétribution distincte.

Par les présentes, l'AFFILIE donne expressément mandat à BLOGBANG de négocier auprès des ANNONCEURS et d'accepter en son nom les conditions commerciales de sa contribution aux campagnes. BLOGBANG s'engage à tenir l'AFFILIE informé des conditions de diffusion des publicités affichées sur son site en générant, dans son interface personnelle, un décompte, mis à jour a minima chaque mois, de ses gains, du nombre d'insertions et de visualisations ainsi que du montant des commissions de régie prélevées par BLOGBANG.

▪ **AFFILIE diffuseur**

Au titre de la diffusion des annonces publicitaires sur son site, l'AFFILIE recevra un paiement en fonction du nombre d'insertions et de visualisations valides des annonces.

▪ **AFFILIE créatif**

Au titre de son activité de création publicitaire, l'AFFILIE recevra un paiement sous forme de droits d'auteur. Les redevances seront déterminées au prorata du nombre de visualisations valides des publicités créées par rapport au budget de création de l'annonceur.

BLOGBANG s'engage à communiquer les budgets alloués à la création auprès des AFFILIES.

4.1. Comptabilisation des « insertions » et « visualisations »

La comptabilisation des insertions et visualisations d'annonces du réseau BLOGBANG diffusées sur l'espace de l'AFFILIE sera effectuée à partir des statistiques recueillies via les outils mis en place par

BLOGBANG, seule source de donnée faisant foi entre les parties. L’AFFILIE pourra accéder à ces données dans l’interface de gestion de son compte.

■ **Insertion**

L’« insertion » d’une publicité sur un site, consiste en l’activation par BLOGBANG du code HTML générant l’affichage de la publicité sur un site dès qu’un internaute se connecte à ce site.

BLOGBANG pourra considérer des insertions comme non valides pour les raisons suivantes :

- La connexion provient d’une adresse IP de l’AFFILIE diffuseur ou d’ordinateurs sous son contrôle.
- La connexion d’un même internaute à un même site a été faite à répétition : au-delà de dix connexions / heure par un même internaute sur un même site, les insertions ne seront plus considérées comme valides.
- L’insertion est due à un artifice qui inciterait l’internaute à se connecter au site (*spam, validation d’un jeu, connexion sollicitée sous un faux prétexte ou sollicité en contrepartie d’une somme d’argent, etc.*) ou toute connexion générée automatiquement par un logiciel ou un dispositif similaire.

■ **Visualisation**

La « visualisation » est l’action de déclencher la lecture d’une publicité via un roll-over sur cette publicité suivi d’une période de deux (2) secondes minimum. C’est l’action volontaire de l’internaute qui déclenche la comptabilisation.

Les visualisations « forcées » ne sont pas prises en compte. On entend par visualisation forcée tout artifice qui inciterait l’internaute à visualiser une publicité (*validation d’un jeu, play sollicité sous un faux prétexte ou sollicité en contrepartie d’une somme d’argent, spam, etc.*) ou toute visualisation générée automatiquement par un logiciel ou un dispositif similaire.

En outre, les visualisations ne seront pas considérées comme valides dans les cas suivants :

- La visualisation provient des adresses IP de l’AFFILIE ou d’ordinateurs sous son contrôle.
- La visualisation d’une même publicité a été faite de façon anormalement répétée. Au-delà de dix (10) visualisations / heure par un même internaute, la visualisation de la publicité par cet Internaute ne sera plus considérée comme valide.
- Le navigateur de l’internaute n’envoie pas d’IP en variable d’environnement.
- Le navigateur de l’internaute n’envoie pas de referer en variable d’environnement.

■ **Clic**

Le « clic » est l’action volontaire d’un internaute cliquant sur une publicité après visualisation afin d’accéder au site ou aux informations fournies par l’ANNONCEUR.

BLOGBANG pourra considérer des clics comme non valides pour les raisons suivantes :

- La connexion provient d’une adresse IP de l’AFFILIE diffuseur ou d’ordinateurs sous son contrôle.
- La connexion d’un même internaute à un même site a été faite à répétition : au-delà de dix connexions / heure par un même internaute sur un même site, les clics ne seront plus considérés comme valides.
- Le clic est du à un artifice qui inciterait l’internaute à se connecter au site (*spam, validation d’un jeu, connexion sollicitée sous un faux prétexte ou sollicité en contrepartie d’une somme d’argent, etc.*) ou toute connexion générée automatiquement par un logiciel ou un dispositif similaire.

- Le navigateur de l'internaute n'envoie pas de referer en variable d'environnement.

4.2. Commissionnement

En contrepartie des services fournis, BLOGBANG percevra une commission sur le montant HT de la rémunération de l'AFFILIE telle que définie dans les présentes conditions générales.

La commission prélevée par BLOGBANG sera de 0% HT de la rémunération de l'AFFILIE pour la part se situant entre 0 et 10 euros mensuel ; de 35 % HT de la rémunération de l'AFFILIE pour la part se situant au-delà de 10 euros mensuel.

BLOGBANG se réserve le droit de modifier, pour l'avenir, le taux de commissionnement et en informera l'AFFILIE dans les conditions prévues à l'article 13 des présentes. En cas de désaccord, l'AFFILIE a la possibilité de résilier les présentes conditions générales d'utilisation selon la procédure prévue à l'article 8.

Les paiements auront lieu trimestriellement.

4.3. Facturation et modalités de paiement

L'AFFILIE donne expressément mandat à BLOGBANG de procéder, en son nom et pour son compte, à l'émission de ses factures.

Au début de chaque trimestre, BLOGBANG calcule les gains financiers de l'AFFILIE, génère dans son interface personnelle un récapitulatif des gains du trimestre précédent et émet une facture au nom et pour le compte de l'AFFILIE. Cette facture doit être approuvée par l'AFFILIE dans les 15 jours suivant son émission.

Pour que le paiement puisse intervenir, l'AFFILIE devra s'être inscrit au réseau PayPal soit au moment de son inscription, soit à partir de son interface personnelle.

Les factures sont payées par BLOGBANG dans les 30 jours suivant leur approbation par l'AFFILIE.

BLOGBANG ne pourra voir sa responsabilité engagée du fait d'un retard ou d'une absence de paiement lorsque les données fournies par l'AFFILIE ne permettraient pas le versement de sa rémunération. Ainsi, à défaut d'avoir approuvé la facture dans les six (6) mois ou de s'être inscrit au service de paiement sécurisé PayPal, l'AFFILIE diffuseur sera considéré comme ayant définitivement renoncé à percevoir sa rémunération pour le trimestre concerné.

Bien que BLOGBANG émette les factures au nom et pour le compte de l'AFFILIE, il appartient à ce dernier de procéder aux formalités qui lui incombent afin d'être en mesure d'émettre une facture c'est-à-dire que l'affilié doit procéder aux formalités déclaratives auprès des organismes fiscaux et de sécurité sociale compétents. BLOGBANG ne pourra en aucun cas endosser de responsabilité si l'AFFILIE n'a pas effectué les formalités déclaratives qui lui incombent.

5. OBLIGATIONS DE L’AFFILIE DIFFUSEUR / CREATIF

5.1. AFFILIE diffuseur

L’AFFILIE diffuseur assume l’entière responsabilité du contenu de son site.

Il est rappelé que, en tant que directeur de la publication de son site, L’AFFILIE est seul responsable de son contenu éditorial. Il n’appartient pas à BLOGBANG de contrôler l’utilisation faite par l’AFFILIE du réseau Internet. Par conséquent, l’AFFILIE garantit BLOGBANG contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait des actions entreprises et des communications transmises via son site et s’engage à prendre à sa charge toute réclamation.

En tout état de cause, en s’inscrivant sur le réseau BLOGBANG, l’AFFILIE s’engage à ce que le contenu de son site respecte l’ensemble des législations en vigueur et plus particulièrement à ne pas présenter du contenu

- à caractère pornographique ou réservé aux adultes ;
- violent ;
- incluant des incitations au racisme ou des attaques à l’encontre d’un individu, d’un groupe ou d’une organisation ;
- tenant des propos blasphématoires ;
- relatif à des techniques de piratage informatique ;
- relatif aux jeux de hasard ou de casino ;
- relatif aux drogues et éléments s’y rapportant ;
- assurant la vente de bière ou alcool fort ;
- assurant la vente ou la promotion de tabac ou de produits associés ;
- assurant la vente de médicaments sur ordonnance ;
- assurant la vente d’armes ou de munitions (par exemple, des armes à feu, des pièces d’armes à feu, des poignards ou des pistolets électriques) ;
- assurant la vente de produits qui sont des répliques ou des imitations d’articles de marque ;
- assurant la vente ou la distribution de mémoires ou de travaux d’étude ;
- relatif à des programmes qui récompensent les utilisateurs pour avoir cliqué sur des annonces ou des offres, avoir effectué des recherches, avoir consulté des sites Web ou lu des e-mails ;

En outre, l’AFFILIE s’engage à :

- ne pas utiliser les fonctionnalités de façon non prévue par le Site ;
- ne pas envoyer de virus ou autres fichiers dangereux, susceptibles d’entraîner des perturbations ou à effet destructeur ;
- ne pas essayer de détourner ou capter des mots de passe, des données utilisateur ou des informations bancaires ;
- ne pas mettre plus de 3 encarts sur son site ;
- ne pas placer le script de l’encart valable pour un site inscrit sur un autre site, déclaré ou non ;
- ne pas essayer de dissimuler son identité ou de présenter une fausse identité.

En outre, ne seront pas acceptés les sites proposant du streaming vidéo, que les fichiers soient hébergés sur un domaine personnel ou qu’ils viennent d’autres sites.

En cas de violation de ces règles ainsi qu’en cas d’utilisation impropre du service comme décrit au paragraphe 4.1., BLOGBANG se réserve le droit de clôturer sans préavis le compte de l’AFFILIE concerné, sans préjudice pour BLOGBANG ou tout tiers d’engager d’autres actions appropriées à l’encontre de l’AFFILIE.

En cas de fermeture du compte de l’AFFILIE pour non respect de ses obligations, BLOGBANG ne sera pas tenu de verser les sommes dues à l’AFFILIE au titre de son activité de diffusion.

L’AFFILIE a la possibilité de diffuser de la publicité sur plusieurs sites lui appartenant. Toutefois, un compte AFFILIE est limité à un maximum de six (6) sites.

5.2. AFFILIE créatif

L’AFFILIE créatif assume l’entière responsabilité du contenu publicitaire qu’il propose aux ANNONCEURS.

En tout état de cause, l’AFFILIE s’engage à proposer des créations qui respectent les droits de propriété intellectuelle des tiers et l’ensemble des législations en vigueur et qui sont, d’une manière générale, conformes à l’ordre public et aux bonnes moeurs.

En cas de violation de ces règles, BLOGBANG se réserve le droit de clôturer sans préavis le compte de l’AFFILIE concerné, sans préjudice pour BLOGBANG ou tout tiers d’engager d’autres actions appropriées à l’encontre de l’AFFILIE.

En tout état de cause, l’AFFILIE garantit BLOGBANG contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait des publicités qu’il a créées.

6. PORTAIL MEDIA

6.1. Conditions d'utilisation

L'utilisation des articles (titre, résumé, photo, lien et auteur) à partir du serveur BLOGBANG ou des flux RSS émis par BLOGBANG est autorisée, à condition qu'aucune modification ne soit apportée et que l'utilisation de ces articles se fasse à des fins personnelles ou d'information et non à des fins commerciales.

L'utilisation des articles à toute autre fin est strictement prohibée par la loi. Toute personne ne respectant pas les dispositions légales applicables se rend coupable du délit de contrefaçon et est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

6.2. Responsabilité

Tous les articles et éléments graphiques sont fournis "En l'état" sans garantie d'aucune sorte. BLOGBANG exclut toute garantie implicite relative aux informations susmentionnées, notamment toute garantie implicite de qualité, d'adéquation à un usage particulier, de propriété et d'absence de contrefaçon.

BLOGBANG ne sera en aucun cas responsable, quel que soit le fondement de l'action en responsabilité invoqué, des dommages indirects, accessoires ou incidents (ni de tout dommage qui résulte d'une mauvaise interprétation d'un article, d'une désinformation ou d'une diffamation) résultant de, ou liés à l'utilisation ou à la mise en page des informations rediffusées par ce service.

Les articles rediffusés et les éléments graphiques publiés sur le serveur BLOGBANG sont susceptibles de contenir des inexactitudes ou des erreurs typographiques. Des changements sont périodiquement apportés aux sources d'information référencées par le moteur de recherche.

6.3. Contenu illicite ou contestable

BLOGBANG peut supprimer un article, un commentaire, une photo, ou une page de profil à tout moment si le contenu est déclaré illicite, contestable ou hors du niveau de qualité voulu par BLOGBANG.

Pour nous signaler un contenu illicite ou contestable, merci de nous adresser un message en utilisant les actions prévues à cet effet sur le site BLOGBANG ou en nous envoyant un message à info@blogbang.com.

6.4. Utilisation des sources externes

Les titres et extraits des articles apparaissant sur BLOGBANG proviennent de sites externes. Les titres et extraits contiennent un lien renvoyant vers le site originaire de l'article, vous quittez alors BLOGBANG. Les sites originaires ne sont pas sous le contrôle de BLOGBANG et BLOGBANG n'est nullement responsable du contenu de ces sites, des liens qu'ils contiennent ni des changements ou mises à jour qui leur sont apportés.

BLOGBANG n'est pas propriétaire du contenu des articles publiés sur les sites originaires des articles présents sur BLOGBANG. Pour toute utilisation ou reproduction du contenu, veuillez vous adresser directement à l'éditeur du site originaire.

Par son affiliation sur BLOGBANG, un éditeur de blog bénéficiera automatiquement du service Portail média de BLOGBANG. Cependant, BLOGBANG offre aux éditeurs la possibilité de ne plus être référencés sur ce service, tout en pouvant accéder à la plate-forme de diffusion de publicités. Si vous êtes éditeur d'un site ou blog référencé sur BLOGBANG et que vous ne désirez plus que vos articles apparaissent dans le Portail média, veuillez nous faire parvenir un email à info@blogbang.com. BLOGBANG ne saurait être tenu responsable de la discontinuité d'une ou de plusieurs sources disponibles sur son site Web.

7. COMPTES ET SECURITE

L'inscription au réseau nécessite pour l'AFFILIE de choisir un identifiant et un mot de passe, et ce afin de lui garantir un accès personnel et exclusif au réseau. L'AFFILIE reconnaît qu'il est le seul responsable de la protection de la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe. BLOGBANG ne sera aucunement responsable des pertes ou dommages découlant de l'inobservation par l'AFFILIE du principe de confidentialité de ces informations.

En outre, BLOGBANG ne sera pas responsable de l'utilisation non autorisée de l'identifiant et du mot de passe de l'AFFILIE par un tiers, mais s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de faire cesser toute utilisation abusive. Il appartient à l'AFFILIE d'en informer BLOGBANG sans délai, en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : info@blogbang.com.

8. ALERTES / AVIS RELATIFS AUX INFRACTIONS

Tout AFFILIE qui constate une infraction aux règles légales ou aux dispositions des présentes conditions générales d'utilisation sur le site d'un autre AFFILIE est prié d'en informer dans les plus brefs délais BLOGBANG en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur les pages de chaque membre et à côté de chaque fichier et en donnant des informations détaillées, précises et suffisantes.

9. DUREE ET ANNULATION DE L'ADHESION

L'adhésion au réseau BLOGBANG est valable pour une durée indéterminée, à compter de l'inscription de l'AFFILIE et de son acceptation des présentes conditions générales d'utilisation.

L'adhésion peut être annulée à la demande de l'AFFILIE ou par BLOGBANG dans les cas énumérés ci-dessous :

- Tout AFFILIE inscrit a le droit d'annuler son adhésion à tout moment et sans motif légitime ou particulier en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur son tableau de bord ; Il renonce alors à ses gains en cours ;
- BLOGBANG peut, sans préavis, suspendre ou annuler l'adhésion d'un AFFILIE, lorsqu'il est constaté que ce dernier enfreint des dispositions légales ou réglementaires, ou ne respecte pas les présentes conditions générales d'utilisation. BLOGBANG peut également restreindre ou limiter certaines fonctions ou certains accès.
- BLOGBANG se réserve le droit de fermer sans préavis un compte qui n'aura pas généré un nombre suffisant d'insertions ou de visualisations valides sur les annonces du réseau BLOGBANG pendant une période de deux (2) mois ou plus.
- BLOGBANG se réserve le droit de fermer un compte, pour toute autre raison, sous réserve de respecter un préavis de huit (8) jours.

L'annulation de l'adhésion entraînera la résiliation des présentes conditions générales d'utilisation.

Toute suspension ou annulation intervenue sur décision de BLOGBANG prendra effet sans préjudice pour BLOGBANG ou de tout tiers de réclamer le paiement des dommages résultant d'une violation des présentes conditions générales d'utilisation ou de toute disposition légale ou réglementaire.

10. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques déposées, logos, textes, graphiques, images, clips audio, vidéos, logiciels ainsi que tout élément susceptible d'être protégé par un droit de propriété intellectuelle, et qui ne sont pas

expressément mis à disposition des AFFILIES dans le cadre des ateliers de création, restent l'entière propriété de BLOGBANG ou, le cas échéant, d'un ANNONCEUR et les AFFILIES ne sont pas autorisés à reproduire, à représenter, ou à utiliser ces contenus sans le consentement préalable écrit de BLOGBANG ou de l'ANNONCEUR propriétaire des droits.

L'ANNONCEUR qui invite les AFFILIES créatifs à participer à l'élaboration de sa campagne et met des éléments à leur disposition (notamment dans le cadre des ateliers de création), n'accorde aux AFFILIES qu'un droit d'utilisation de ces éléments, non exclusif et non transmissible, exclusivement pour intégration dans la publicité créée pour la campagne de l'ANNONCEUR, en vue d'une diffusion par les AFFILIES, sous réserve de sélection par l'ANNONCEUR, à l'intérieur du réseau BLOGBANG uniquement, pour la durée de cette campagne, et sous condition que l'AFFILIE cède ses droits de propriété intellectuelle sur ladite publicité.

Toute autre utilisation des éléments mis à la disposition de l'AFFILIE est strictement interdite.

11. PUBLICITE

L'AFFILIE accepte que BLOGBANG utilise les éléments publics fournis sur le site (*pseudo, photo, avatar, etc.*) dans des documents ayant pour objet la promotion du réseau BLOGBANG, tels que des présentations, documents marketing, listes de clients, rapports financiers, etc.

12. EXCLUSION DE GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITE

11.1. Exclusion de garantie

Le Service BLOGBANG est fourni en l'état. BLOGBANG n'accorde aucune garantie relative au Service, explicite ou implicite, de quelque nature qu'elle soit autre que expressément mentionnée dans les présentes Conditions Générales.

BLOGBANG ne peut pas garantir et ne promet pas de résultats spécifiques issus de l'utilisation du Site et du Service. Le Service peut être temporairement indisponible le cas échéant pour des motifs de maintenance ou pour d'autres raisons. Aucun conseil ou information, oral ou écrit, obtenu par l'utilisateur de la part de BLOGBANG ou via le Service, ne crée de garantie non expressément stipulée par les présentes.

BLOGBANG exclut expressément les garanties d'absence de contrefaçon et garanties de qualité dans la mesure où les publicités proposées et les annonces diffusées ne sont pas fournies par BLOGBANG.

BLOGBANG ne garantit pas le nombre d'insertions ou de visualisations d'annonces ni le montant des paiements que l'AFFILIE est susceptible de percevoir au titre des présentes.

BLOGBANG n'assume aucune responsabilité en raison d'une erreur, omission, interruption, suppression, défaut, retard dans le fonctionnement ou la transmission, panne de ligne de communications, vol ou destruction, accès non autorisé, altération des communications d'un AFFILIE.

BLOGBANG n'est pas responsable des problèmes ou du mauvais fonctionnement technique d'un réseau ou de lignes téléphoniques, systèmes informatiques en direct, serveurs ou prestataires, équipement informatique, logiciel, défaillance des e-mails ou des acteurs par suite de problèmes techniques ou d'encombrement du trafic sur Internet ou tout site Internet ou association de ces derniers, incluant les préjudices ou dommages des AFFILIES, ou de l'ordinateur de toute autre personne en relation avec ou résultant de la participation ou du téléchargement de documents se rapportant à Internet et/ou au Service.

Dans certaines circonstances, l'accès au Site provient d'un lien situé sur un autre site Internet ou un serveur web qui n'appartient pas au réseau BLOGBANG. BLOGBANG n'est aucunement responsable des informations contenues sur ces autres sites et/ou des dommages ou préjudices provenant du contenu de ces sites.

De même, les liens présents sur le Site à destination de sites ne constituent pas l'approbation ou l'aval de ces sites par BLOGBANG ou des informations, produits, publicités ou autre contenu de toute nature disponibles sur ces sites.

BLOGBANG n'est pas responsable du comportement, que ce soit en ligne ou hors connexion, d'un AFFILIE utilisateur du Site.

BLOGBANG ne pourra pas être tenu pour responsable des dommages indirects, accessoires, accidentels ou exceptionnels (même si BLOGBANG a été informé de l'éventualité de ces dommages) pouvant résulter de l'utilisation du Service incluant sans s'y limiter les dommages découlant du fait de se fier, d'utiliser ou de mal utiliser le réseau BLOGBANG, les éléments, produits ou services mis à disposition par BLOGBANG, ou de l'incapacité de les utiliser, du retard, de l'interruption ou de la suspension du Service.

BLOGBANG ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de dommages résultant de cas de force majeure ou cas fortuits tels que ceux habituellement retenus par la jurisprudence.

Ces exclusions s'ajoutent à toute autre exclusion spécifique autrement prévue dans les présentes conditions générales d'utilisation.

11.2 Limitation de responsabilité

En toute hypothèse, si la législation en vigueur ou une décision de justice venait à considérer que l'une des exclusions ci-dessus mentionnées ne peut s'appliquer et que la responsabilité contractuelle de BLOGBANG est engagée, alors les parties conviennent qu'une indemnisation par BLOGBANG n'interviendra que si le montant du préjudice subi par l'AFFILIE du fait de ses relations contractuelles avec BLOGBANG dépasse le seuil de 5.000 euros.

En tout état de cause, la responsabilité globale de BLOGBANG vis-à-vis de l'AFFILIE dans le cadre des présentes, au titre de n'importe quelle réclamation, est limitée au montant net payé par BLOGBANG à l'AFFILIE au cours de la période de trois (3) mois précédant la réclamation étant entendu que cette indemnisation ne pourra jamais excéder 50.000 euros.

13. RELATION ENTRE LES PARTIES

Les présentes conditions générales d'utilisation constituent l'intégralité de l'accord conclu entre BLOGBANG et les AFFILIES, et elles régissent l'utilisation du Service par les AFFILIES. Néanmoins, les AFFILIES peuvent également être soumis à des conditions supplémentaires, comme par exemple, mais de façon non exhaustive, la [politique de confidentialité de BLOGBANG](#).

Les présentes conditions générales n'affectent en aucune façon l'indépendance juridique et économique des parties. Elles n'ont pas pour objet ou pour effet de créer un lien de subordination, et ne pourront en aucune façon être interprétées comme créant un quelconque contrat de société entre les parties.

14. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

BLOGBANG se réserve le droit de réviser, actualiser ou modifier les présentes conditions générales d'utilisation à tout moment. Si tel est le cas, BLOGBANG le mentionnera sur le Site. La poursuite de l'utilisation du Service par l'AFFILIE traduit son acceptation pleine et entière des aménagements apportés aux présentes conditions générales d'utilisation.

15. MISE A JOUR DU SITE

BLOGBANG se réserve le droit de mettre un terme à ses activités ou de modifier, suspendre ou supprimer tout ou partie du Site, à tout moment et sans préavis.

16. DONNEES PERSONNELLES

Des données personnelles concernant l’AFFILIE sont collectées par BLOGBANG lors de son inscription et, par la suite, en cas de modification ou ajout de données par l’AFFILIE sur son interface personnelle. En vertu de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l’AFFILIE dispose d’un droit d’accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Pour l’exercer il lui suffit d’envoyer un email à l’adresse suivante info@blogbang.com.

BLOGBANG a mis en place une Politique de Confidentialité, partie intégrante des présentes conditions générales d’utilisation.

17. PREUVE

Les registres informatisés conservés par BLOGBANG seront considérés comme preuves des communications de courriers électroniques, envois de formulaire d’inscription, téléchargements de vidéos et postages de commentaires. Il est convenu qu’en cas de divergence entre les registres informatisés de BLOGBANG et les documents au format papier ou électronique dont disposent les AFFILIES, les registres informatisés feront foi.

18. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales d’utilisation ainsi que les relations entre l’AFFILIE et BLOGBANG sont régies et interprétées conformément aux lois françaises. Toutes les procédures judiciaires découlant ou se rapportant aux présentes seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la cour d’appel de PARIS.

19. INDEPENDANCE DES CLAUSES

Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides, ou déclarées telles en application d’une loi, d’un règlement ou à la suite d’une décision définitive d’une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée, sauf si l’économie des présentes conditions générales en est bouleversée.

20. CONTACT

Pour toute question ou réclamation relative au Site, au Service, au réseau BLOGBANG ou aux présentes conditions générales d’utilisation, l’AFFILIE peut s’adresser à : info@blogbang.com.